

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSÉRIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Juin 1876.

S. M. le Roi des Belges a conféré à Son Exc. le Baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté, la Croix de Grand Officier de l'Ordre de Léopold et à M. de Payan, Secrétaire Général du Gouvernement, la Croix de Chevalier du même Ordre.

## NOUVELLES LOCALES.

Jeudi dernier, M. le Préfet des Alpes-Maritimes et Madame Darcy, M. le Secrétaire Général de la Préfecture et Madame d'Auvergne, ont été reçus par LL. AA. les Princesses et se sont rendus ensuite à bord du yacht l'*Hirondelle* dont S. A. S. le Prince Héritaire leur a fait les honneurs.

Les travaux d'utilité publique et privée ne se ralentissent pas dans les divers quartiers de la Principauté.

On modifie le système de décoration intérieure de l'église de la Visitation, ce type si intéressant de l'architecture religieuse du 18<sup>e</sup> siècle.

Notre future Cathédrale occupe de nombreux ouvriers, tailleurs de pierre, maçons, charretiers. On y travaille activement, mais un édifice de cette importance ne s'élève pas aussi rapidement qu'une maison.

Les terrains vagues et pierreux qui terminent à l'Est la promenade St-Martin, au-dessus du fort Antoine seront, dans quelques jours, entièrement transformés. On met la dernière main aux allées et aux massifs d'aloès, de lauriers, de bambous, etc., qui en feront un des sites les plus ravissants de la Principauté. Ces magnifiques plantes proviennent des jardins si justement renommés de Mont Saulve et du Golfe Juan appartenant à M. Mazel, grand horticulteur, qui a voulu contribuer généreusement à l'embellissement de ce jardin dont il est l'admirateur compétent.

À la Condamine, l'activité est plus grande encore. Sur plusieurs points on construit de vastes maisons qui seront prêtes à recevoir leurs locataires l'hiver prochain. Il paraît qu'un certain nombre de ces maisons est destiné à des locations non garnies. L'idée est heureuse; il est si agréable de loger dans ses meubles, et c'était chose si rare à la Condamine!

Sur le boulevard, au pied de la descente de Monte Carlo, on creuse, depuis quelques jours, sur une grande longueur, une tranchée profonde le long du mur du parapet, déchaussé jusqu'aux assises, qui est destinée à compléter le réseau d'égouts desservant le quartier de la Condamine.

Dans plusieurs rues on construit des chaussées ferrées avec canivaux faits de cailloux reliés dans un bain de ciment.

Bientôt la canalisation du gaz va commencer et sous peu, l'éclairage ne laissera rien à désirer. Les vœux de la population de la Condamine seront enfin réalisés, grâce à l'intervention du gouvernement de Son Altesse Sérénissime.

La nouvelle route qui conduit de la place d'Armes à la frontière ouest est achevée. C'est une construction merveilleusement établie et qui mériterait une description particulière. C'est propre, gracieux et solide comme tous les travaux de voirie de la Principauté et nous adressons nos félicitations à MM. Delacroix et Garus qui ont dressé les plans, à M. Joseph Blanc qui les a exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il resterait encore à établir la grande vasque rustique destinée à recevoir les eaux de la cascade qui doit surgir des flancs du rocher, en face de l'avenue de la gare et produira le meilleur effet dans cet ensemble si pittoresque.

La plate-forme projetée à la naissance de cette route, au pied des rochers qui dominent les vieilles tours du Palais, s'étend chaque jour; s'il n'y a pas interruption dans les travaux elle sera bientôt achevée, et les promeneurs, après une chaude journée, pourront aller là, le soir, prendre un bain d'air frais.

La route faisant suite à ce boulevard depuis le pont du chemin de fer, le long du cimetière, jusqu'à la frontière ouest est commencée. L'activité avec laquelle les travaux sont conduits nous font espérer son prompt achèvement.

Les terrains à bâtir deviennent rares à la Condamine; la plus grande partie de ceux qui restent disponibles sont situés dans le voisinage de l'avenue de la gare à la place d'Armes. Mais voici qu'on commence à y creuser des fondations et bientôt des maisons et des villas s'élèveront de chaque côté de cette avenue et en feront un des quartiers les plus beaux de la Condamine.

Le sentier tortueux qui menait à la Turbie sera remplacé par une rue de six mètres de large, tracée sur la propriété Delmas et qu'on livrera dans quelques jours à la circulation.

Signalons, en passant, le gracieux square établi par la Société des Bains dans la vaste cour qui se trouve en avant de la buanderie. Terminé depuis peu, il a déjà, grâce à des arrosages abondants et à notre température élevée, cet aspect verdoyant qu'on n'obtient ailleurs qu'au bout de plusieurs mois.

Mercredi dernier, les élèves du Collège de la Visitation célébraient la fête de saint Louis de Gonzague, leur patron. Cette joyeuse journée s'est terminée par un feu d'artifice, dont les promeneurs ont admiré les feux vifs et multicolores. Plusieurs montgolfières s'élevaient assez haut pour paraître se confondre dans la brillante armée des étoiles: un point de feu dans un ciel diamanté. Vu à distance, en mer, ce spectacle devait offrir un coup-d'œil féerique.

Du reste, les pétards, les chandelles romaines, les fusées, les feux de bengale, sont ici l'accessoire

obligé de toutes les fêtes. Le 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, la Condamine en a fait une véritable consommation. Le tout s'est terminé à deux heures du matin par de grands feux de bengale allumés sur le parapet du quai, au bord de la mer, dont les vagues se coloraient de teintes fantastiques.

Nous venons de parler du Collège de la Visitation, dirigé par les RR. PP. Jésuites. C'est un établissement qui mérite d'être visité; entrons-y un instant.

L'ancien couvent de la Visitation, où la munificence de notre Prince a installé le collège, il y a quelques années, devint bientôt insuffisant pour sa destination. Des bâtiments nouveaux ont été construits récemment; leur aménagement intérieur, ainsi que les restaurations de l'ancienne façade, pour la mettre en harmonie avec la nouvelle, sont à peine terminés.

La façade du midi, de cent mètres de longueur, qui domine la mer, est d'un aspect monumental. Elle est surmontée, au centre, par un pavillon, élevé d'un étage, qui porte, en grandes lettres d'or, cette inscription: COLLÈGE DE LA VISITATION. Les salles d'étude, les dortoirs, les réfectoires sont spacieux et bien aérés. La salle des exercices, pavée en marbre blanc et noir, est vaste et splendide.

Le grand escalier central est en marbre blanc. La direction et l'enseignement sont confiés à trente pères et religieux de la compagnie de Jésus, d'origine italienne, mais dont plusieurs ont professé dans les collèges de France, notamment à Dôle et à Vaugirard. Les élèves sont italiens en très grande majorité; ils viennent de Turin, de Naples, de Rome, de Florence, de Venise, de Milan, de Gènes, etc. Aussi la langue italienne est la langue usuelle de la maison, mais le français fait partie de l'enseignement obligatoire.

Nous ne parlons pas de l'éducation ni de l'instruction données dans ce bel établissement. Ici comme ailleurs, les RR. PP. Jésuites sont passés maîtres; mais le Collège de la Visitation offre cette particularité que, placé aux confins de l'Italie, il ne reçoit guère que les privilégiés de la fortune et du rang, qui n'ont pas à compter avec les déplacements et les dépenses. Ces jeunes gens apportent déjà avec eux une éducation de famille et de race, qu'ils perfectionnent au collège, et qui se manifeste par la distinction de leur tenue.

Les jeunes Ducs d'Urach-Wurtemberg, fils de S. A. R. Madame la Princesse Florestine, et neveux de notre Prince Charles III, sont élèves du Collège de la Visitation.

Les nouvelles constructions vont permettre aux RR. PP. de recevoir, l'année prochaine, le complément de pensionnaires que l'exiguïté du local primitif les avait obligés à ajourner jusqu'à présent.

La maîtrise de Monaco a exécuté, dimanche, un programme de musique religieuse très remarquable. Notons entre autres une *Marche sacrée* de Gluck, à peu près inconnue, d'un grand caractère; un *Sanctus* de Beethoven, d'une ampleur et d'une puissance

incomparables; une *Prière*, tout à fait inédite, de Rossini, du style religieux le plus pur, et dont l'inspiration et la facture, absolument en dehors de tout ce qu'a écrit le chantre de Pesaro, y compris son *Stabat*, peut être comparé à ce que les maîtres de la musique d'église ont écrit de plus beau. Cette page est une trouvaille faite par le directeur de la maîtrise de Monaco. Rossini l'a écrit pour quatre voix, il a fallu, hélas! la transcrire pour les instruments à cordes.

En l'écouter, nous avons vivement regretté l'absence des voix auxquelles l'interprétation eût dû en être confiée; espérons, toutefois; le dernier mot n'est pas dit de cette intéressante institution qui s'appelle la maîtrise de Monaco.

Nous avons pu juger de l'effet du chant accompagné par un ensemble aussi distingué d'artistes, dans un *O Salutaris* de Gevaert, chanté par une voix de ténor très-franche, très-bien conduite et parfaitement pénétrée du sentiment de l'œuvre.

Mentionnons encore une *Prière*, de Tolbecque, très-bien dite par le violoncelle de M. Boulet, un *Andante* de M. Alexandre, l'un des artistes de cet orchestre, une *sortie* de M. Garbet, le directeur de la maîtrise; mentionnons surtout, l'ensemble, la délicatesse de cette exécution de dimanche et sa justesse, cette qualité si précieuse, que rendent difficile à atteindre les conditions dans lesquelles les instruments se font entendre, et dont nous félicitons les artistes de la maîtrise comme d'un vrai progrès.

Voici un acte de probité, que nous sommes heureux de signaler.

Le nommé Augier, brigadier d'équipe à la gare de Monte-Carlo, en faisant vendredi sa tournée habituelle dans les salles d'attente après le départ d'un train, s'aperçut qu'un porte-monnaie contenant une somme de 1,200 francs y avait été oublié. L'honnête brigadier s'empressa de le consigner au chef de gare, des mains duquel son propriétaire alarmé put bientôt le recevoir.

On cite, du brigadier Augier, plusieurs actions délicates ayant trait à son service; nous nous rappelons, de notre côté, qu'il fut l'un des premiers qui s'élançèrent à travers les récifs, battus par les vagues furieuses, au secours des six malheureux jeunes gens naufragés en face du tir aux pigeons; nous devions, à cet honnête travailleur, cette mention de son courage et de sa probité.

Nous jouissons ici, depuis quelque temps, d'une température fort agréable. Les journées sont chaudes, mais leur chaleur est très supportable et n'a rien de caniculaire. A partir de cinq heures, la brise de mer nous apporte une fraîcheur qui dure pendant toute la soirée.

Nous sommes vraiment privilégiés, car, presque partout ailleurs, le ciel se montre inclement. Les nouvelles venues de Picardie, de Bourgogne, des Pyrénées, des bords du Rhin nous parlent d'orages, de pluies froides, de neige même qui ne sont rien moins que profitables aux récoltes, et à la santé des habitants de ces contrées. Ainsi nous voyons dans les journaux de Perpignan que la neige est tombée sur plusieurs points de la région, que le thermomètre est descendu à 10 degrés au-dessous de zéro, fait extraordinaire et qui accuse une grande perturbation atmosphérique. Sur plusieurs points on craint des débordements. Nos proches voisins eux-mêmes sont étonnés, car nous lisons ce qui suit dans le *Journal de Grasse*:

Depuis quelques jours, la température s'est abaissée; le ciel est devenu pluvieux et l'on parle même d'orages accompagnés de grêle qui ont produit des dégâts dans plusieurs communes de l'arrondissement, notamment à Saint-Vallier. Le blé et les foins ne gagnent rien à ce temps brumeux; il leur faut maintenant du soleil. On est fixé à peu près sur la prochaine récolte d'olives. C'est à peine si elle atteindra le quart d'une bonne année et encore il reste à savoir si le ver ne détruira pas la plus grande partie de ce que portent les arbres.

A Monaco se douterait-on de cela!

Nous lisons dans *Paris-Journal*:

**PAUVRES CHIENS!** — A partir de ce jour, aucun chien ne devra être laissé en liberté. Aux termes d'une récente ordonnance de la préfecture de police, tout chien que l'on conduira au dehors devra être muselé et tenu en laisse. Défense expresse d'amener dans les magasins et les établissements publics des chiens, à moins qu'ils ne soient muselés et également tenus en laisse. Défense aux marchands de bestiaux d'introduire dans les marchés leurs chiens, autrement que muselés. Même défense est faite aux conducteurs de voitures publiques et de voitures à bras.

Enfin, défense expresse de laisser sortir dans la ville les chiens dits *boule-dogues* et *boule-dogues mérités*. Ces derniers devront être gardés dans les cours, jardins, etc., et être tenus muselés et attachés.

Comme on le voit par l'exemple de Paris et d'un grand nombre d'autres villes, dont nous pourrions citer les noms, l'administration a dû prendre des mesures, que la prudence commande, sans tenir compte du désespoir de ces pauvres chiens ni des ennuis de leurs maîtres.

### CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Cannes.** — La ville de Cannes vient d'être autorisée à contracter avec le Crédit Foncier de France un emprunt de 600,000 francs pour la construction d'un théâtre et d'un hôtel.

**Vallauris.** — Conformément à un vœu émis par le Conseil général dans sa dernière session, et transmis par M. le Préfet, la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée a pris les mesures nécessaires pour que le nom de *Vallauris* soit immédiatement ajouté à celui du *Golfe-Juan* sur les bâtiments de la station, et pour qu'il soit tenu compte de cette addition dans l'appel qui a lieu au passage des trains.

**Nice.** — La Société d'Agriculture des Alpes-Maritimes s'occupe activement des détails relatifs à l'exposition projetée à Grasse pour le mois d'octobre.

La commission d'organisation doit se réunir dans quelques jours afin d'arrêter définitivement le programme de l'exposition et celui des fêtes qui doivent l'accompagner.

— Un nouveau service de voitures publiques vient d'être créé pour desservir la banlieue de Nice. Il a pour tête de ligne le boulevard du Pont-Vieux et pour terminus le Pont de Saint-Jean, jeté sur la voie du chemin de fer.

— M. Victorien Sardou est arrivé ces jours derniers à Nice.

— Le Conseil municipal doit se réunir très-prochainement pour rendre une résolution définitive au sujet de la construction du palais de Cristal, que, par une délibération récente, M. Despouy de Saint-Paul a été autorisé, comme concessionnaire, à construire sur le square des Phocéens et sur l'embouchure du Paillon, s'il y a lieu.

On nous assure que M. Despouy de Saint-Paul est en mesure de commencer les travaux dès qu'il y sera autorisé.

**Villefranche.** — L'escadre française commandée par l'amiral Roze a quitté samedi matin, à 3 heures 1/2, la rade de Villefranche. Elle s'est dirigée du côté de Toulon.

### LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Ouf!... Tel est le mot de la situation à Paris comme à Versailles et si les théâtres se vident, si le Parlement met en délibération les vacances, en revanche les écoles de natation s'emplissent. Hier il y avait une queue de baigneurs sur le quai d'Orsay, à faire croire qu'on donnait sur les bords de la Seine quelque représentation gratis de l'*Etrangère*.

Le bain froid qui appelle quelque dithyrambe reconnaissant est le plus précieux agent thérapeutique auquel on puisse avoir recours pour réparer les forces épuisées par l'ardeur de la température. Il faut voir l'émulation que suscitent, parmi les nageurs, les exploits auxquels se prête la natation. Le Pont-Royal a ses caleçons bleus qui excitent autant d'enthousiasme que les artistes les plus célèbres. C'est toute une troupe de clowns aquatiques qui ne le cède en rien, comme agilité, aux frères Conrad du cirque des Champs-Élysées.

Les Français excellent moins, en général; dans la natation de durée que dans la natation gracieuse et correcte. A Paris on fait la coupe en perfection. La natation s'y montre un art véritable.

En dehors des bains froids, la vogue, pour le moment, est aux contrats de mariage. On en signe dans le jour, on en signe le soir et les notaires sont sur les dents.

Une des plus belles assemblées pour cause de contrat qu'aient vues ces derniers jours, a été celle tenue à l'hôtel de Chanterac, à l'occasion du mariage de M<sup>lle</sup> Marie-Elisabeth de Chanterac, fille du comte et de la comtesse née de Rigny, avec le comte de la Bourdonnaye, fils du marquis.

Les filles d'Eve, en cueillette de fleurs d'oranger, ont fait revivre, depuis quelque temps, la mode de l'exposition de la corbeille, pour forcer les fils d'Adam qui prennent femmes à sanctifier un peu moins le culte de sainte Mousseline, sous prétexte de misère des temps et de simplicité démocratique.

Exhibition, plus encore que noblesse, oblige en pareil cas, et nos aspirantes duchesses ou marquises ont trouvé le vrai moyen de faire délier à leurs futurs époux les cordons de leur bourse. Il faut que ces messieurs, maintenant, éclairent le contrat autrement que ce jeune mari qui disait l'autre jour dans un wagon faisait route pour la Suisse:

— Il en coûte cher de se marier: j'ai dépensé plus de deux cent mille francs.

— Et à quoi?

— J'ai acheté un hôtel avenue du Bois de Boulogne.

En dehors des réceptions matrimoniales, les salons mettent leurs housses d'été et l'on n'y reçoit plus que « sans cérémonie » et d'une façon intime. Grande attraction pour les causeurs!

Le soir, les jardins des hôtels particuliers de Paris sont des lieux d'élection pour les hommes politiques que les grandeurs législatives tiennent encore attachés aux pupitres; pour les diplomates étrangers accrédités en France et qui forment, parmi nous, une colonie si intelligente et si distinguée; enfin, pour toute une partie de la société nobiliaire qui a adopté les habitudes anglaises de rentrer tard dans la capitale et d'y prolonger son séjour fort avant dans la saison d'été.

Cette mode a fait tomber en désuétude une des plus charmantes coutumes du faubourg Saint-Germain. Autrefois, en effet, à cette époque de l'année, les jardins des hôtels du faubourg — vides alors de leurs propriétaires — étaient ouverts, le soir, aux habitants du quartier qui pouvaient s'y asseoir ou s'y promener à l'aise en respirant le frais. Chaque maison avait, en ce temps là, inscrite à son fronton, la devise qui se lit au-dessus de la porte du château de Badington, au duc de Beaufort, qui, par parenthèse, se rétablit complètement de la grave maladie qui a si fort inquiété ses amis *Mihi et vobis*. Les bouleversements politiques l'ont effacée et je doute qu'elle y reparaisse jamais.

Les *riccimenti* à la belle étoile, quoi qu'il en soit, sont la plus agréable compensation qu'on puisse trouver aux journées orageuses que nous traversons. Les femmes s'y montrent simples, et non sans artifice, sous leurs habits de bergères et quelques-unes gagnent prodigieusement à cette absence d'apparat.

Ce ne sont plus des reines de salon tout entières au rôle qu'elles ont à remplir et aux suffrages à récolter, ce sont d'aimables causeuses plus avides de faire valoir la grâce de leur esprit, que la façon de leur robe. Aussi ces soirées en plein air sont-elles un régal pour les oreilles. On y parle de tous et de tout et on y fait des mots sur la politique à rendre jaloux *master Punch* lui-même.

On cause de ceux qui s'en vont et de ceux qui arrivent, de l'hôtel Laffite habité par la marquise de Galilée qui n'a pas plus trouvé d'acquéreur que l'ancien hôtel de Mércy-Argenteau, habité par le baron Swobacher, du dernier bal de la comtesse de Behague et du mariage du vicomte de Carné avec la charmante fille du marquis de Clapiers, des eaux qui seront à la mode et des bains qu'il faudra prendre.

Rien de charmant comme ce Paris du soir transportant ses salons en plein vent et remplaçant les lustres par la clarté des étoiles et l'on ne s'explique pas que, pouvant en jouir, on vienne à le quitter pour les plages de l'Océan ou les stations thermales.

Mais qui est jamais satisfait de ce qu'il a sous la main?...

BACHAUMONT.

COURRIER LITTÉRAIRE.

LES LIVRES.

L'éditeur Lemerre a eu la bonne pensée de remettre en lumière un livre qui a bien divertì nos pères et dont presque toutes les générations actuelles ignorent certainement jusqu'au titre; il s'agit des *Contes du sieur d'Ouille*, dont la première édition remonte à 1643; l'avis au lecteur que je trouve dans une savante introduction due à M. P. Ristelhuber, est un des morceaux les plus curieux de la langue française au dix-septième siècle.

Pour donner idée de ces contes où les normands jouent un plus grand rôle qu'ils ne le voudraient peut-être, je détache la nouvelle suivante:

*D'un qui faisoit dire un service à son père qui avoit été pendu.*

Un Normand s'étant trouvé à Bordeaux, comme il voulait dénier un certain Gascon, le Gascon le trouva plus fin que lui, car il lui surprit la main dans sa poche, et il est à croire que ce n'était pas pour lui emprunter son chapelet. On se saisit du Normand et on le mène prisonnier; l'ayant fait dépouiller, il fut trouvé marqué sur l'épaule des armes du Roi. Il fut condamné à être pendu et étranglé. Il avoit un fils en Normandie, qui, ayant été averti de la disgrâce arrivée à son père, en porta le deuil, sans publier la cause de sa mort; il en feignit une plus honorable et, mû de pitié, lui fit faire un service en son village où il assista vêtu de deuil, avec un feint tombeau couvert de drap noir. Comme le service fut achevé, le curé, suivant la coutume, prenant le bénitier pour jeter de l'eau bénite sur le tombeau, le fils, qui l'assistait en cette cérémonie, prit le bras du curé, et, le levant en haut lui dit: plus haut, monsieur, je vous prie. Le curé ne sachant ce qu'il voulait dire, il s'expliqua, disant que son père étoit mort en l'air et que partant il falloit que l'eau bénite allât plus haut.

Une œuvre pleine de bonne foi et de jeunesse va paraître à la librairie E. Plon et C<sup>e</sup>. C'est le *Journal de Marie Edmée*.

Cette vie d'une jeune fille naïve est singulièrement touchante.

On lira avec émotion les pages éloquentes où la foi se montre aussi ardente que simple.

Voici, par exemple, un récit de son entrevue avec Mgr Dupanloup:

... J'attends longtemps encore, le jour baisse. Enfin quelqu'un traverse le vestibule, ouvre la porte du petit salon, et sur le seuil l'évêque s'arrête. C'était lui, Mgr Dupanloup! Je l'ai trouvé plus âgé que je ne m'y attendais... Il a grand air, une tête fière et fine. Il est naturel. Des sourcils énergiques, un sourire malin, un regard pénétrant, mais qui s'adoucit, et d'ailleurs brillant de franchise. Voilà ce qu'il me parut tout d'abord.

Il me fait entrer dans le salon, et pendant qu'il lit la lettre de M. de Lacombe, j'invoque l'Esprit-Saint... Mon cœur bat outre mesure.

« Voyons d'abord cet album, n'est-ce pas mademoiselle? »

Je l'ouvre, et j'essaie d'expliquer aussi clairement que possible, le but et les moyens artistiques de mon œuvre; pourquoi, bien qu'elle soit à peine arrivée au quart, je viens déjà tenter une démarche qui m'aide à sa publication; comment j'espère en la protection de l'évêque d'Orléans, etc....

Sa Grandeur lève la tête après le sixième dessin. L'œil du grand homme fixe les miens; je me tais, car j'y vois une idée....

« Voulez-vous me permettre de vous dire au plus vite ce que je pense, mademoiselle? car je n'estime rien tant que ce qui va droit au but.

— J'écoute, Monseigneur.

— Eh bien, n'allez pas à Tours, ne faites pas paraître cet ouvrage, car vous êtes dans une voie fautive.

— Que voulez-vous dire, Monseigneur? Est-ce que mon idée n'a pas chance de réussite?

— Au contraire. Vos dessins ont beaucoup de charme, mais croyez-moi, ne brodez pas de légendes une histoire sublime comme celle de Jeanne d'Arc. Pour la gloire de votre héroïne, en son nom, je vous demande le sacrifice de cette œuvre... Je vais vous donner de bonnes raisons.

Je m'étais levé comme pour lutter à l'aise contre le grand homme; son regard m'illumina. Je me résignai après avoir envisagé mon intention et m'être dit que je devais à la pureté de mon but le sacrifice des moyens. Je n'étais pas digne certainement de l'œuvre que j'avais entreprise. La soumission me coûta, mais je n'hésitai pas une minute.

« Monseigneur, j'y renonce. Je n'irai pas à Tours. Maintenant, permettez-moi de vous expliquer mieux toutes mes raisons... »

Mais, à ce moment, l'émotion fut la plus forte; je sentis deux larmes rouler dans mes yeux, et n'ayant pu les retenir, puisque je parlais de mon vieil amour pour Jeanne d'Arc, je pleurai ainsi, au moins pendant une heure, plaidant la cause du roman historique

dans les lettres, puis du symbolisme dans les arts, le tout pitoyablement, mais en écoutant ma conscience. Je ne reçus, en définitive, aucun éclaircissement de M<sup>re</sup> Dupanloup. Il me fit causer sur ma famille, etc.»

Le livre est plein de ces détails naïfs et charmants; qu'il suffise de dire, pour donner plus d'intérêt encore à cette œuvre posthume, que son auteur est mort victime de son dévouement pour les victimes de la guerre de 1870.

Citons parmi les dernières œuvres parues chez Hachette, le *Fiancé de Mademoiselle Saint-Maur*, de Cherbullicz, à la librairie des bibliophiles, une charmante édition des *Mémoires de Grammont*, ce chef-d'œuvre d'Hamilton qu'il faut lire et relire encore; à la librairie générale, les *Contes en vers*, de M. Erhard; chez Dentu, les *Mariages honteux*, de M. Léon Driecher; chez Ballue, la *Troisième invasion*, par Eugène Véron, avec de belles gravures, d'après Lançon.

GUSTAVE LAFARGUE.

VARIÉTÉS. (\*)

NOTES INÉDITES D'UN CURIEUX.

L'atelier de Tapisseries de Beauvais.

En 1753, Oudry prit un nouvel associé, le sieur Charron (André-Charlemagne) et il fut convenu entre eux (traité du 4 février 1754) qu'outre la fourniture des tableaux, l'entretien de l'école, Oudry continuerait à être chargé, sous le titre de directeur de la manufacture, de l'exécution des tableaux, de l'instruction des ouvriers et compagnons pour le dessin et le coloris, de la correction des tapisseries fabriquées; il devait faire six séjours par an à Beauvais et pendant ces séjours, le contre-maître et le commis feraient dérouler les pièces pour permettre l'examen et les corrections et on examinerait les soies et laines extraites des Gobelins et envoyées par M. Meriel. Oudry devait avoir droit au dixième des profits, sans contribuer aux pertes et toucher un traitement fixe de 3,000 francs.

Oudry mourut à la manufacture de Beauvais, le 3 août 1755, à l'âge de 69 ans, après une carrière particulièrement heureuse, où il ne compta que des succès, tant au point de vue artistique qu'au point de vue industriel et pratique.

Charron continua seul l'entreprise, et un arrêt du 1771 le prorogea dans son privilège avec une subvention de 6,900 francs. Oudry fut remplacé comme peintre de la manufacture par Juillard (18 mars 1755), par J.-Joseph Dumont, peintre de Feuilletin et d'Aubusson (Dumont né à Tulle en 1687 mort en mars 1729) et par Camousse (1777); d'autres peintres tels que Casanova, Deshayes, Le Prince, continuèrent à donner des cartons.

Le contrôleur général persistait à vouloir qu'on abandonna le genre héroïque, qui était trop cher, et qu'on le remplaça par des sujets champêtres; on pourrait, disait-il, en charger Deshayes qui les fait très-bien et faire copier les fêtes italiennes de Boucher; il fit passer à Aubusson, par l'intermédiaire de M. Deserteaux, les cartons de Beauvais représentant les amusements, les comédies et les métamorphoses.

Le dernier entrepreneur, nommé par arrêt du conseil du 8 février 1780, fut de Menou, qui avait déjà dirigé des ateliers à Aubusson; il obtint une subvention de 11,100 francs et la faculté de faire, chaque année, une fourniture pour la couronne, d'une tapisserie de la valeur de 20,000 francs, sur le pied de 500 francs l'aune courante, ayant deux aunes et demie de hauteur; il était autorisé à faire fabriquer telle espèce de tapisserie que bon lui semblerait, même des tapis de pied, pourvu qu'ils fussent d'un prix au-dessus de 40 francs l'aune, à la charge par lui d'entretenir au moins vingt métiers battants.

Malgré les privilèges considérables dont jouissaient les tapisseries qui étaient exemptes du tirage de la milice et des régiments provinciaux, attendu l'arrêt, qu'il fut de quinze à vingt ans pour former un bon tapissier, malgré ces privilèges, les peintres et teinturiers, les brasseurs et boulangers, établis dans l'enclos de la manufacture, se plaignaient sans cesse et n'étaient pas gens faciles à manier. On fit un règlement, le 20 février 1783, pour maintenir l'ordre et la discipline dans la manufacture, mais les ouvriers se révoltèrent et exigèrent le renvoi d'un contre-maître nommé Langlois, en motivant leurs griefs sur la baisse de prix, sur le mesurage des ouvrages, l'admission des étrangers, le renvoi de plusieurs d'entre eux et l'introduction d'un nouveau genre de tapisserie inférieur à l'ancien; Langlois fut obligé de se cacher et de quitter le pays. A la

(\*) Voir les numéros des 6 et 13 juin.

fermeture de la manufacture en 1788, on comptait encore 130 ouvriers; le reculement fut fait le 26 nivose an II.

Dans le préambule du recueil des Règlements généraux de la communauté des maîtres et marchands tapissiers, publié en 1718, les maîtres jurés tapissiers de Paris, parfois suspects de partialité, donnent leurs appréciations sur les différentes manufactures de tapisseries; ils apprécient, en ces termes, les produits de la manufacture de Beauvais:

« Beauvais a signalé ses commencements par plusieurs belles verdures qui en sortirent, mais aujourd'hui elle est bien tombée de cette haute perfection; présentement elle ne s'occupe que de la basse lice et fait encore quelques personnages assez estimés. Il a été un temps où elle excellait en bonnes tentures, mais s'étant amusée à travailler pour le public à toutes sortes de prix, elle s'est négligée à tel point, qu'elle a beaucoup dégénéré de cette ancienne réputation acquise dans les commencements où elle fabriquait *Les conquêtes de Louis-le-Grand*, *Les aventures de Télémaque*, *Les actes des apôtres*, excellentes pièces tissées sur les dessins de nos plus habiles peintres modernes. »

Les entrepreneurs de Beauvais n'avaient point les mêmes ressources que ceux des Gobelins, largement subventionnés par l'Etat; ils devaient être plus préoccupés de la question commerciale que de la question artistique, et réduire leurs produits à des proportions qui pussent en rendre la vente facile et fructueuse; d'autre part, la grande préoccupation du contrôleur général étoit d'amener la manufacture à se suffire à elle-même. Les tapisseries de Beauvais étoient employées de préférence à couvrir les meubles, aussi leur décor consistait-il le plus souvent en fleurs, ornements et paysages; néanmoins, la manufacture aborda les sujets historiques, ainsi qu'il résulte des renseignements qui précèdent et du catalogue de ses tentures. Plusieurs pièces remarquables par la qualité des étoffes, par le rendu du dessin et la finesse du tissu, peuvent rivaliser avec les plus beaux produits des Gobelins.

Le travail de haute lice fut abandonné en 1720 et remplacé par celui de basse lice; lors de la suppression de la Savonnerie en 1825, tous les métiers de basse lice furent transférés à Beauvais.

Les métiers de Beauvais employaient les laines d'Espagne et de Hollande; les ombres, jusqu'aux demi-teintes, étoient exécutées en laine; les clairs en soie grenade. Un bon ouvrier tissait un pied carré de tapisserie en un mois.

Les lettres patentes de création portaient que la marque de fabrique qui serait donnée par le surintendant des bâtiments, arts et manufactures, devait être tissée dans le corps de la tapisserie. La contre-façon des dessins et de la marque étoit punie d'une amende de 10,000 francs et de la confiscation.

Cette marque paraît avoir consisté jusqu'en 1718, en un cœur rouge avec un pal blanc dans le milieu, accolé de deux B; c'est à peu près la reproduction des armoiries de la ville de Beauvais et elle présente, avec la marque des pièces fabriquées à Bruxelles, une analogie peut-être cherchée qui rend parfois difficile l'attribution des tapisseries.

Plus tard, cette marque fut modifiée; une tapisserie figurant à l'exposition universelle de 1867 représentait des compositions de Boucher et portait sur un chef bleu une fleur de lys et l'inscription: D. M. BEAUVAIS.

Une autre tenture représentant *Les fables de La Fontaine* étoit signée J.-B. Oudry; bordures imitant un cadre doré, chef bleu portant une fleur de lys jaune et les lettres: A. C. C. BEAUVAIS.

Plusieurs tentures portent la signature du directeur de la manufacture.

Les pièces montées pour le Roi étoient à ses armes.

L'entrepreneur étoit autorisé à établir dans la ville de Paris et autres villes du royaume, des magasins de vente; le magasin de Paris étoit situé au milieu de la rue Richelieu. Il y avoit un magasin spécial à Leipsick.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

AVIS.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Commissariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 19 au 23 Juin 1876.

GOLFE EZA. b. l'Assomption, français, c. Audibert, chaux.  
 GOLFE JUAN. b. Thérésine, id. c. Musso, sable.  
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Grisole, id.  
 ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.  
 ID. b. Joseph et Marie, id. c. Gasparini, id.  
 ID. b. Jeune Eloïse, id. c. Barali, id.  
 ID. b. le Var, id. c. Robini, id.  
 NICE. tartane, Volonté de Dieu, id. c. Schiaffino, vin.  
 FINALE. b. Trois Frères, italien, c. Ginocchio, div.  
 GOLFE JUAN. b. Volonté de Dieu, français, c. Davin, sable.  
 ID. b. Thérésine, id. c. Musso, id.  
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Moutte, id.  
 ID. b. Joseph et Marie, id. c. Gasparini, id.  
 MARSEILLE. chasse-m. Pauline, id. c. David, briques.  
 GOLFE JUAN. b. St-Ange, id. c. Fornero, sable.  
 GOLFE EZA. b. St-Michel, id. c. Isoard, Galés.  
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, chaux.  
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Grisole, sable.  
 NICE. balancelle, Dolorès, espagnole, c. Allemany, caroubes.

Départs du 19 au 23 Juin 1876.

GOLFE JUAN. b. l'Assomption, id. c. Audibert, s. l.  
 ID. b. Thérésine, id. c. Musso, id.  
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.  
 ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.  
 ID. b. Jeune Eloïse, id. c. Barali, id.  
 ID. b. le Var, id. c. Robini, id.  
 MENTON. cutter, Conception, italien, c. Saccone, id.  
 GOLFE JUAN. b. Volonté de Dieu, français, c. Davin, sur lest.  
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.  
 ID. b. Jeune Eloïse, id. c. Barali, id.  
 VILLEFRANCHE. yacht, l'Hirondelle, national, appartenant à S. A. S. le Prince Albert, s. l.  
 GOLFE JUAN. b. St-Michel, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.

**UNE DAME** de Londres, bien recommandée, donne des leçons d'Anglais et d'Allemand trois fois par semaine. Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

Vient de paraître (2e édition)

**L'ART DE BIEN PLACER SON ARGENT**

Devant les embûches tendues chaque jour au capital français, ce livre, le seul pratique et le plus complet paru à ce jour, est indispensable aux capitalistes qui veulent **augmenter** et **surtout conserver** leur fortune. Envoi franco contre 4 franc timbre-poste, adressé à GLARNER, rue de la République, 41, Marseille.

Vient de paraître à la librairie Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques Rousseau, 41

**Histoire de la Littérature Française**

PAR LES MONUMENTS

Depuis ses origines jusqu'à nos jours  
publiée par CHARLES LOUANDRE.



**LE LAIT SEUL CONVIENT COMME ALIMENT DES NOUVEAUX-NÉS**

LE LAIT CONCENTRÉ ANGLO-SUISSE

Marque : LAITIÈRE.

Est du lait véritable des Alpes Suisses. Il est précieux pour les malades, les familles, les voyageurs, les émigrants et la marine. Se vend chez CROESI, épicier à la Condamine.

**Fabrique de Boissons Gazeuses**

A. STREICHER, rue des Briques, MONACO  
Usine à Vapeur.

**LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ**

En face l'hôtel de la Condamine. Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

**TERRAINS A VENDRE:**

au quartier de Tenao, par lots ou en totalité et au quartier de Révoire, en totalité. S'adresser à M<sup>e</sup> Bellando de Castro, notaire.

**HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	3 04	1 15
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04	7 20	8 17
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02	6 »	8 42
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16	»	12 43	2 45	4 36	6 »	8 53
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	1 07	»	4 54	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	1 19	»	5 03	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 05	»	1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 10	»	1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 35	»	2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	»	10 20	10 50	8 16	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		omn.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	»	mat.	»	»	7 05	»	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	»	mat.	12 15	soir	7 05	10 20	10 44
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	11 04	12 40	4 20	7 30	10 44	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	11 24	12 58	4 41	7 50	11 06	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	»	11 31	1 04	4 48	7 58	11 14	
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	»	11 44	1 18	5 04	8 11	»	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	»	11 52	»	5 12	8 19	»	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	»	12 06	1 31	5 20	8 27	11 38	
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	»	10 04	12 35	2 08	5 55	9 06	»
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	»	11 16	1 48	3 11	6 53	10 02	»
				Toulon	12 04	»	3 44	7 40	7 29	»	»	»
				Marseille	2 22	»	5 57	9 45	9 05	»	»	»

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des caetus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.